

Saint-Denis, le vendredi 15 avril 2022.

A Madame la Rectrice

Objet : Alerte sur la situation des Professeurs des Ecoles Stagiaires (PES) – Demande de titularisation

Madame la Rectrice,

Le Sgen-CFDT Réunion vous alerte sur la situation préoccupante des PES de cette année.

Nous luttons pour une amélioration des conditions de travail et pour l'application de la bienveillance en acte. À ce jour, nous avons des remontées de PES en souffrance dans le cadre de leur stage.

Cette souffrance n'est pas uniquement le fruit de la pression liée au travail mais aussi due aux modalités d'accompagnement et de formation dans les circonscriptions.

Des visites régulières annoncées ou surprises avec plusieurs observateurs, des jugements de valeur sur la qualité des stagiaires, des demandes contradictoires entre formateurs et conseillers pédagogiques de circonscription conduisent les collègues aux portes des risques psychosociaux. Des pressions sur la titularisation sont faites. D'ailleurs nous ne nous étonnerons même pas d'un lot croissant de demande de procédure de renouvellement ou de radiations.

Cela est purement inacceptable. Le Sgen-CFDT Réunion a déjà attiré l'attention de M. le secrétaire général et de Mme la Directrice des ressources humaines sur ce sujet lors des réunions syndicales du vendredi.

Nous souhaitons insister sur le fait que la situation actuelle des stagiaires est exceptionnelle. En plus de la covid, plusieurs d'entre eux se retrouvent en stage sur des niveaux nécessitant de l'ancienneté. D'autres sont arrivés sur liste complémentaire en cours d'année. Il n'est pas concevable que l'on reproche à ces nouveaux collègues leur manque de compétences. C'est un non-sens pédagogique.

Madame la Rectrice, en l'absence de faute professionnelle, conformément définie au regard du référentiel national des compétences, du code de l'éducation et des statuts de 2014, et considérant le besoin important de PE dans l'académie, le Sgen-CFDT Réunion demande la titularisation de l'ensemble des PES avec des prolongations de stage si nécessaire dans les cas relevant de ce dispositif.

En outre, la réforme de la formation initiale entrant en vigueur dès la prochaine rentrée 2022, nous nous interrogeons sur la viabilité et la logique d'un renouvellement de stage qui s'opérerait dans des conditions complètement différentes de cette année. Ce serait mettre à nouveau le stagiaire en situation d'échec car opposé à l'esprit d'un accompagnement bienveillant qui permettrait au stagiaire de progresser dans des conditions plus favorables.

Pour les stagiaires ayant un besoin plus important de temps de formation pour se mettre à niveau, nous sommes pour un accompagnement personnalisé (tutorat, animation pédagogique...) du titulaire première année (T1) pour consolider l'acquisition des compétences. La formation tout au long de la vie

est un enjeu fondamental pour notre qualité d'enseignement. C'est d'ailleurs une de nos aspirations profondes.

Madame la Rectrice, vous avez toujours porté une attention particulière à nos alertes justifiées et fondées et nous dénonçons un décalage significatif entre la bienveillance annoncée lors de nos rencontres multilatérales, aujourd'hui encore, avec les responsables des services académiques et une réalité cruelle constatée sur le terrain dans plusieurs circonscriptions.

Je vous prie de recevoir nos respectueuses salutations.

Didier Hoarau

Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Hoarau', written in a cursive style. The signature is positioned to the right of the typed name 'Didier Hoarau'.